

Harmonisation des registres – Projet HarmPers

Communiqué 12-2008

Phase de test – 1^{ère} attribution du NAVS13 – Rapport final et liste d'erreurs à corriger

Madame, Monsieur,

Nous avons reçu les résultats définitifs des tests d'octobre, ils sont excellents. Alors que la centrale de compensation (CdC) s'attendait à 80% de NAVS13 attribuables, la moyenne suisse est de 86% et celle du canton de Fribourg atteint 89%. Dans le précédent communiqué nous vous avions promis ces résultats pour la fin novembre. Des difficultés de traitement par la CdC ont retardé cette transmission des résultats.

En annexe 1 de ce communiqué vous trouverez un fichier Excel avec la liste des erreurs détectées par la CdC. Nous vous prions de l'ouvrir et de traiter celles qui concernent votre commune dans votre application du registre des habitants. Dans ce fichier, l'habitant concerné par l'erreur est identifié à l'aide du champ « Identification » aussi parfois nommé « localPersonId.personId » dans les fichiers que vous nous aviez transmis en octobre.

Le fichier Excel comporte 3 onglets correspondant aux 3 catégories d'erreur :

- a) Les doublons au sein d'une même commune à corriger directement au sein du registre communal.
- b) Les doublons entre deux communes du canton de Fribourg. Dans ce cas, le préposé de la commune prend contact avec son homologue de l'autre commune afin de déterminer où est l'erreur.
- c) Les erreurs diverses comme :
 - L'utilisation de caractères non autorisés le plus souvent dans le nom ou le prénom.
 - Une nationalité erronée, à cet effet nous vous annexons (annexe 2) la liste officielle et seule autorisée des codes (**nom** : onglet StaGeb_Liste, colonnes F et J ; **numéro** : onglet StaGeb_Liste, colonne A) de pays.

Nous vous prions de corriger ces erreurs avant la fin de l'année. En cas de doute, veuillez prendre contact avec Madame Yolande Flury au 026 305 15 16

Prochaine étape

Comme nous vous l'avons déjà communiqué, le 15 janvier prochain, toutes les communes vont devoir livrer les mêmes données que celles livrées au test d'octobre. Il est absolument impératif de livrer ces données entre le 15 et le 16 janvier avec un contrôle des habitants mis à jour pour le 15 janvier également. Nous allons vous communiquer prochainement, en principe avant les vacances, la procédure à suivre qui sera vraisemblablement la même qu'au test d'octobre.

Si, d'ores et déjà, cela ne devait pas être possible pour votre commune pour des raisons d'absence du ou des principaux(ales) intéressé(e)s de livrer ces fichiers les 15 et 16 janvier prochains, veuillez immédiatement prendre contact avec nous (voir ci-dessous en bleu). Ceci est impératif.

1. Madame Yolande Flury, 026 305 15 16

2. Monsieur Beat Binder, 026 305 15 28 ou 079 413 42 68

Avec mes meilleures salutations

Beat Binder
Direction de la sécurité et de la justice
Directeur de projet HarmPers
beat.binder@fr.ch
026 305 1528
079 413 4268